

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



DÉCISION
Décision concernant l'octroi d'un mandat
spécial à Madame Emilie RABETEAU

N° 26568

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L321-2
L321-3 et L321-4 et l'arrêté du 27 juin 2014 relatif à la délégation
de mandat communautaire au Président pour accorder des mandats spéciaux aux élus
communautaires ;
Vu le décret n°2006-788 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de
règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels élus
de l'Etat.

CONSIDÉRANT que le Code général des collectivités territoriales prévoit que les
fonctions de Président, Vice-Président et conseillers communautaires donnent droit au
remboursement des frais qui résultent de l'exécution des mandats spéciaux ;
CONSIDÉRANT que le déplacement de Madame Emilie RABETEAU à BOURGEOIS nécessite
l'octroi d'un mandat spécial dans les conditions définies par la délibération susdite.

DÉCIDE

Article 1 : De confier le caractère de mandat spécial au déplacement de Madame Emilie
RABETEAU à la Ville de Limoges en vertu de l'article L321-3 du CGCT.

Article 2 : D'autoriser à l'Etat, concernant le remboursement des frais réellement
occasionnés pour l'exécution du mandat spécial sur présentation de l'intégralité des
justificatifs de dépenses autorisées.

Article 3 : La présente décision prend effet à compter de sa date de publication.

Article 4 : Intimer au directeur général des services et l'inspecteur de l'élection suscités
d'observer en ce qui concerne la fonction de la présente décision.

Fait à Limoges,

Signé électroniquement le 17/04/2025

Publié le jeudi 17 avril 2025



DÉCISION

Décision concernant l'octroi d'un mandat spécial à Madame Emilie RABETEAU

1 DOCUMENT - Publié le 17 Avril 2025



26568.pdf
(.pdf, 368,1 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**